

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION  
FINANCES - SYNTHESE  
du Mercredi 12 Juin 2019 à 18 h 00**

Membres	Commune	Présents	Absents / Excusés
Bernard BATTAULT	AUXEY-DURESSES	X	
Christian BRESSOULALY	VAL-MONT		
Jean-François CHAMPION	BEAUNE	X	
Maurice CHAPUIS	ALOXE-CORTON	X	
Philippe DIDAILLER	CHAGNY 2 <sup>e</sup> VP	X	
Alexis FAIVRE	BEAUNE	X	
Patrick FERRANDO	CHAGNY 1 <sup>er</sup> VP	X	
Thibaut GLOAGUEN	BEAUNE		
Fabrice JACQUET	BEAUNE		
Marie-Odile LABEAUNE	BEAUNE Secrétaire	X	
Thierry LAINE	MAVILLY-MANDELOT		
Vincent LUCOTTE	LADOIX-SERRIGNY		Pouvoir à M. CHAMPION
Patrick MANIERE	BAUBIGNY	X	
Jean MAREY	VIGNOLES	X	
Bernard NONCIAUX	PULIGNY-MONTRACHET		
Christian POULLEAU	MOLINOT	X	
Michel QUINET	SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE	X	
Jean-Pierre REBOURGEON	MERCEUIL	X	
Gérard ROY	AUBIGNY-LA-RONCE	X	
Antoine TRIFFAULT-MOREAU	BEAUNE		
Xavier COSTE	BEAUNE	X	
Jean-Luc BECQUET	BEAUNE	X	
Jean Paul ROY	MEURSANGES		
Denis THOMAS	MEURSAULT	X	

Jean-François PONS	Directeur Général des Services	X	
Nicolas PANNIER	Directeur Général Adjoint des Services	X	
Sébastien DUCHARNE	Directeur des Finances	X	
François BOURGUENOLLE	Directeur Environnement	X	
Stéphane POLLIN	Directeur Enfance et Petite enfance	X	
Amélie SAINSON	Directrice des Affaires Juridiques	X	
François MARTINELLI	Chargé de communication	X	

La séance est ouverte à 18 H.

La Présidence est assurée par M. FERRANDO

⇒ Gestion des Ressources Humaines

M. REBOURGEON présente le rapport.

M. REBOURGEON précise, concernant les ratios d'avancement de grade, que les syndicats ont exprimé un avis défavorable à la proposition d'avancement de grade au ratio maximum et souhaiteraient un avancement au ratio minimum. Une nouvelle réunion doit avoir lieu prochainement avec les syndicats, dans le cadre d'un second Comité Technique. M. REBOURGEON ajoute que ce rapport ne devrait, pour autant, pas être modifié d'ici le Conseil communautaire.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

⇒ DSP Transports – Avenant 4 au contrat KEOLIS

M. BECQUET présente le rapport.

M. QUINET demande quel est le coût des cartes concernées. M. BECQUET répond que le coût est de 300 euros par carte.

M. QUINET trouve cela regrettable, car les élèves ne sont plus transportés. M. BECQUET lui indique que le service a été redéployé par ailleurs.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

⇒ Avis sur l'ouverture du capital de l'Agence économique régionale

M. QUINET présente le rapport.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

⇒ Périmètre de la zone d'activités « Les Champs Lins »

M. QUINET présente le rapport.

M. THOMAS apporte quelques précisions concernant la délimitation géographique de la zone.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

⇒ Désignation des membres du Syndicat de Rivière fusionné

M. COSTE présente le rapport.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

⇒ Syndicat mixte de CHAMBOUX : évolution des statuts

M. COSTE présente le rapport.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

⇒ Valorisation des moyens accordés aux associations et organismes par la Communauté d'Agglomération en 2018

M. CHAMPION présente le rapport.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

⇒ Décision modificative n° 1

M. CHAMPION présente le rapport.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

⇒ Fonds de Péréquation (FPIC)

En l'absence de transmission des éléments par les services de l'Etat, le rapport ne peut pas être présenté en commission.

⇒ SIVOS de CHAGNY : évolution des statuts

M. CHAMPION présente le rapport.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

- ⇒ Approbation du programme de construction des complexes sportifs à LADOIX-SERRIGNY et NOLAY

M. ROY présente le rapport.

M. MANIERE demande quelle forme prendra la mise à disposition des terrains. M. ROY répond que ce n'est pas encore défini, mais qu'elle pourrait se faire sous forme de bail emphytéotique. M. QUINET précise que ce n'était pas le schéma qui semblait être retenu jusqu'alors, et qu'il serait plus judicieux d'opter pour une mise à disposition permanente.

M. QUINET demande s'il y aura un architecte pour chacun des bâtiments ou un seul pour les 2. M. PANNIER répond qu'il est prévu qu'il y ait 2 procédures différentes. Un débat s'engage sur la labellisation énergétique de ces sites.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

- ⇒ Bilan du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2012-2018, (l'annexe est consultable sur le site de la Communauté d'Agglomération dans l'espace réservé aux Elus – Rubrique : Commission

M. PANNIER présente le rapport.

M. MANIERE fait remarquer la difficulté, pour les jeunes apprentis notamment qui souhaitent s'installer, de trouver à se loger.

M. QUINET souhaite avoir un bilan des aides versées en corrélation avec le montant des travaux qui y sont associés. M. MANIERE souhaiterait également avoir le taux de ces aides par rapport aux montants des travaux réalisés.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

- ⇒ Rapports annuels et bilans d'activités des services publics (exercice 2018) (les annexes sont consultables sur le site de la Communauté d'Agglomération dans l'espace réservé aux Elus – Rubrique : Rapports annuels et bilans d'activité des organismes exerçant une compétence pour le compte de la Communauté d'Agglomération)

M. THOMAS présente le rapport concernant la DSP de la baignade de MONTAGNY et des Étangs d'Or.

M. BECQUET présente le rapport annuel concernant le service public des Transports.

M. COSTE présente le rapport annuel concernant le service public d'eau et d'assainissement. M. COSTE ajoute en complément que les statistiques depuis le début de l'année concernant la pluviométrie sont en forte baisse. M. THOMAS complète en précisant que le canal du Centre devrait prochainement être fermé au niveau de St Léger sur Dheune à cause du manque d'eau.

M. COSTE pense qu'il sera nécessaire de changer les comportements par rapport aux consommations d'eau. M. MANIERE ajoute que le PLU pourra également prévoir des éléments dans cet objectif.

M. COSTE présente le rapport annuel sur le service public de gestion des déchets. M. ROY souhaiterait que l'agglomération puisse, dans ce cadre, être adhérente au sein de l'association Altéa Bourgogne.

Le rapport annuel concernant la DSP de la crèche de CHAGNY été présenté aux membres de la Commission. M. DIDAILLER II souhaite avoir des précisions quant aux dysfonctionnements constatés concernant cette DSP. M. POLLIN donne des précisions sur les mesures en cours et notamment l'injonction de l'ARS auprès du délégataire. Il apporte également des précisions sur les données statistiques des prestations réalisées.

M. MANIERE demande si on connaît le nombre d'enfants refusés sur cette structure. M. POLLIN répond que les éléments transmis par le délégataire ne sont pas suffisamment précis pour avoir une idée réelle du niveau.

***Avis de la commission : favorable à l'unanimité***

⇒ Adhésion à l'association « Manger Bio Bourgogne Franche-Comté »

M. G. ROY présente le rapport.

M. FERRANDO demande quel est le montant de la cotisation annuelle. M. PANNIER répond qu'elle est de 50 euros. M. BATTAULT exprime son opposition à l'adhésion à cette association.

***Avis de la commission : favorable avec une voix contre (M. BATTAULT).***

Le Président clos la séance à 19h45.

Le Président,  
SIGNE  
Patrick FERRANDO

La Secrétaire,  
SIGNE  
Marie-Odile LABEAUNE